

REPUBLICQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

008
DECRET N°D/98/ N° 008 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CADRES
AU MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi Fondamentale,
- VU l'Ordonnance n°030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988, portant principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures Des services publics ;
- VU le Décret n°96/98/PRG/SGG du 9 Juillet 1996, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n°96/99/PRG/SGG du 10 Juillet 1996, portant nomination des Membres Du Gouvernement ;
- VU le Décret n°97/013/PRG/SGG du 14 Février 1997 ;
- VU le Décret N°96/111/PRG/SGG du 29 Août 1996, portant attribution des Membres Du Gouvernement ;
- VU le Décret n°97/077/PRG/SGG du 15 Mai 1997 portant organisation du Ministère De l'Emploi et de la Fonction Publique ;

D E C R E T E ;

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1. Directeur National du Service Contrôle et Evaluation des Structures et des Effectifs de l'Administration Publique :
 - Monsieur Mandjan KONATE, précédemment Conseiller au BSPRA du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique ;

- * 2. Directeur National Adjoint du Service Contrôle et Evaluation des Structures et des Effectifs de l'Administration Publique :
 - Monsieur Ahmed Tidjane DIALLO, précédemment Directeur Adjoint du CPA ;
- * 3. Inspecteur Général du Travail :
 - Monsieur Mansa Moussa SIDIBE, confirmé ;
- * 4. Inspecteur Général Adjoint du Travail :
 - Monsieur Mamady DOUMBOUYA, confirmé ;
- * 5. Directeur National de l'Emploi et de la Réglementation du Travail :
 - Monsieur Nounkouman DIALLO, confirmé ;
- * 6. Directeur National Adjoint de l'Emploi et de la Réglementation du Travail :
 - Monsieur Alpha CONTE, précédemment Conseiller chargé de l'Emploi au Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique ;
- * 7. Directeur National de l'Organisation Administrative, des Méthodes et Procédures :
 - Monsieur Mohamed Bill CAMARA, confirmé ;
- * 8. Directeur National Adjoint de l'Organisation Administrative, des Méthodes et Procédures :
 - Monsieur Moriba DIOUBATE, confirmé ;
- * 9. Directeur National de la Fonction Publique :
 - Monsieur Ousmane BANGOURA, précédemment en service à L'Agence Judiciaire de l'Etat ;
- * 10. Directeur National Adjoint de la Fonction Publique :
 - Monsieur Lansana SYLLA, précédemment Chef de la Cellule d'Etude en Gestion du Personnel au Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique ;
- * 11. Directeur National du Centre de Perfectionnement Administratif (CPA) :
 - Monsieur Moussa KONE, confirmé ;
- * 12. Directrice Nationale Adjointe du Centre de Perfectionnement Administratif (CPA) :
 - Madame Khadije Mamakalé TOURE, précédemment Conseiller au CPA ;

* 13. Directrice Nationale de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi :
- Madame Mame Penda TOURE, précédemment Assistante du Secrétaire Général ;

✓ 14. Directeur National Adjoint de l'Agence Guinéenne pour la Promotion de l'Emploi :
- Monsieur Marcel MILLIMONO, précédemment en service à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 16 JUIN 1998.



GENERAL LANSANA CONTE

